



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

relations financières

Question écrite n° 104391

Texte de la question

Mme Colette Langlade attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les avoirs détenus en France par les familles Ben Ali et Moubarak. Dans le contexte actuel des révoltes dans le monde arabe, la France se doit d'être solidaire des peuples qui ont souhaité le départ de leurs anciens dirigeants. Ces derniers ont pendant plusieurs décennies détourné à leur profit l'argent généré par l'économie de leur pays, au détriment de leurs compatriotes. Aujourd'hui, compte tenu du rejet de ces dirigeants par leurs peuples respectifs, elle souhaiterait connaître les intentions exactes du Gouvernement français vis-à-vis des biens et avoirs placés en France par les familles Ben Ali et Moubarak, ainsi que par leurs proches. Elle souhaiterait en particulier savoir si ceux-ci seront restitués aux futurs États démocratiques appelés à naître en Tunisie et en Égypte.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Langlade](#)

Circonscription : Dordogne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104391

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3275

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)